

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

INSTRUCTIONS DE COURSE	SAILING INSTRUCTIONS
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification. <i>La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).</i> 1 - REGLES 1.1 La régate est régie par : - Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024) - Les Règles de Jauge et de course des épreuves de Catamaran Intersérie de la FFV et des règles de classe. - Les prescriptions de la fédération Française de Voile (FFVoile) s'appliquent - texte publié dans l'Avis de Course - Règles techniques et de sécurité des supports à foils, voir l'annexe 2 1.2 En cas de conflit dans la traduction le texte français prévaudra.	The notation [NP] in a rule means that a boat cannot protest against another boat when infringing this rule. This changes RRS 60.1(a). The notation [DP] in a rule means that the penalty for a breach of that rule may, at the discretion of the protest committee, be less than disqualification. 1 - RULES 1.1 The Regatta will be governed by - The Racing Rules of Sailing (RRS 2021-2024) - The Measurement and Race Rules for The Interserie Catamaran Racing by FFVoile and the class rules - The prescriptions of the French national authority (FFVoile) will apply and was published in Notice of race - Technical rules and safety for foiling supports, see appendix 2 1.2 If there is a conflict between languages, the French text shall prevail.
2 – AVIS AUX CONCURRENTS 2.1 Les avis aux concurrents seront sur le site officiel de l'épreuve : https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/eurocat-35eme-edition-2023 2.2 Le panneau officiel du Jury sera situé sous le chapiteau.	2 - NOTICES TO COMPETITORS 2.1 Notices to competitors will be posted online on the event website: https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/eurocat-35eme-edition-2023 2.2 The Official notice board of the Jury will be located under the marquee.
3 - MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE : 3.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard une heure avant le 1^{er} signal d'avertissement du jour de son entrée en vigueur. 3.2 Toute modification au programme du lendemain sera affichée la veille avant 20 heures, ou au plus tard à l'heure limite du dépôt des réclamations si celle-ci est plus tardive.	3 - CHANGES TO SAILING INSTRUCTIONS 3.1 Any change to the Sailing Instructions (SI), will be posted on the official notice board at least 1 hour before the first warning signal on the day it will take effect 3.2 Any change to the schedule of race will be posted by 8:00pm on the day before it will take effect or at the latest at the protest time limit if this one is later-
4 - SIGNAUX FAIT A TERRE 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés aux mâts situés du côté Ouest de la jetée du port du Y.C. CARNAC. 4.2 Quand un signal visuel est envoyé au-dessus d'un pavillon, de classe ou groupe, il s'applique à cette classe ou groupe, seulement. Ceci modifie les Signaux de course. 4.3 Quand le pavillon « Aperçu » est envoyé à terre, la(les) course(s) est (sont) retardées. Les bateaux qui partent en mer le font à leurs propres risques.	4- SIGNALS MADE ASHORE 4.1 Signals made ashore will be displayed from the flag poles located on the west side of CARNAC harbour pier. 4.2 When a visual signal is displayed over a Class flag, the signal applies only to that class. This changes the Race Signals. 4.3 When flag AP is displayed ashore, races are postponed. Boats which go sailing do so at their own risks.

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

Après l'affalé de l'APERCU, le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 40 minutes. Ceci modifie les Signaux de course.	When flag AP is displayed ashore, "1 minute" is replaced with "not less than 40 minutes" in the Race Signals.
5 - PROGRAMME DES COURSES 5.1 L'heure prévue pour 1 ^{er} le signal d'avertissement de la 1 ^{ère} flotte est : Samedi 29 Avril - Signal d'avertissement : 14h00 Dimanche 30 Avril - Le Grand Raid de l'Eurocat, signal d'avertissement : 11h30 Lundi 1 ^{er} Mai - Signal d'avertissement : 10h30 5.2 Lundi, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00 .	5- SCHEDULE OF RACES 5.1 The scheduled first warning signal for the first race is : Saturday 29 th April - Warning signal: 2:00 pm Sunday 30 th April – The Eurocat Grand Raid, warning signal: 11:30 am Monday 1 st May – Warning signal: 10:30 am 5.2 Monday, no warning signal will be made after 3:00 pm .
6 - FORMAT DE COURSE 6.1 Les bateaux seront regroupés. 6.1.a) Par Classe, si un minimum de 12 bateaux par classe. 6.1.b) Par Groupe intersérie (INC4, INC3, INC1) : tel que précisé dans « Les Règles de Jauge et de course des épreuves de Catamaran Intersérie de la FFV » et suivant la table des ratings catamarans publiée par la FFVOILE. Les groupes INC1, INC3, INC4 seront affichés par l'organisation à 11h30 au plus tard le Vendredi 28 Avril 2023.	6 – FORMAT OF RACING 6.1 - The boats will be grouped. 6.1.a) By Class for: With a minimum of 12 boats by class. 6.1.b) By Group Interserie (INC4, INC3, INC1): as specified in "The Measurement and Race Rules for The Interserie Catamaran Racing by FFVoile " and following the rating table of catamarans published by the FFVOILE . The groups INC1, INC3, INC4 will be posted by the organization no later than 11:30 on Friday 28 th of April 2023.
7- [DP] IDENTIFICATION 7.1 La règle 77 et l'annexe G – identification dans les voiles s'appliquent. Les bateaux ne portant pas de numéros dans les voiles ou portant des numéros illisibles ou différents de ceux sous lesquels ils se sont engagés pourront être considérés comme DNS, sans instruction et sans avertissement préalable. (Ceci modifie RCV 63.1).	7- [DP] IDENTIFICATION 7.1 RRS 77 and appendix G – identification on sails apply. Boats not carrying numbers on their sails or carrying numbers that are not readable or different from those under which they registered will be scored DNS without a hearing and without previous warning. (this changes RRS 63.1).
8 - PAVILLONS DE SERIE Les pavillons de séries seront : INC 1 Pavillon rose fluorescent avec lettres C1 F16 Pavillon F16 INC 3 Pavillon vert avec lettres C3 INC 4 Pavillon Rouge avec lettres C4	8- CLASS FLAGS Class flags will be: INC 1 Pink fluorescent flag with letters C1 F16 F16 flag INC 3 Green flag with letters C3 INC 4 Red flag with letters C4

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

9 - ZONE DE COURSE 9.1 La zone de course est décrite dans l'annexe 1. 9.2 Les bateaux seront répartis sur deux ronds. Voir l'annexe 1. 9.3 [DP] Les bateaux qui ne sont pas en course ne doivent pas naviguer au travers d'une zone de course où des voiliers sont en course.	9- RACING AREA 9.1 Appendix 1 shows the location of racing areas. 9.2 Boats will be assigned to two zones. See appendix 1. 9.3 [DP] Boats not racing shall avoid sailing any racing area where boats are racing.
10 - PARCOURS 10.1 Parcours Les parcours construits sont décrits en annexe 3 des IC, incluant les désignations des parcours, des marques, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées ou contournées, le côté requis de chaque marque. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course signalera le parcours à effectuer en envoyant la flamme numérique correspondant au N° du parcours ainsi que le cap compas approximatif de la 1ere marque. 10.2 Parcours côtier du Grand Raid Marque de dégagement pour le parcours côtier du Grand Raid : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra aussi un pavillon vert si cette marque de dégagement est à contourner et laisser à tribord. L'absence de pavillon vert indique qu'elle est à contourner et laisser à bâbord. Ceci modifie Signaux de Course. 10.3 Réduction et modification de parcours côtiers du Grand Raid : Le pavillon « O » envoyé au voisinage d'une marque à contourner signifie : « après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée ». Des signaux sonores répétitifs seront émis par un bateau du comité à proximité de la marque pour attirer l'attention des coureurs. 10.4 Pointage officiel à une marque ou porte durant les parcours côtiers du Grand Raid : Si un bateau du comité de course arbore le Deuxième Substitut et se tient à proximité d'une des marques identifiées dans la description du parcours, cela signifie que « l'ensemble marque et bateau constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué ». Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course. Ce pointage pourra être annoncé par VHF aussitôt que possible sur le canal de course. Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 ou les impératifs de l'AO et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques identifiées dans la description des parcours (ceci modifie la RCV 32). Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons	10 – COURSES 10.1 The diagrams in SI appendix 3 show the courses, the course designation, the marks, the order in which marks are to be rounded or passed, the side on which each mark is to be left No later than the warning signal, the Race committee signal boat will display the course designation with a numerical pennant showing the course number, and the approximate compass bearing of the first mark. 10.2 Coastal races for the Grand Raid race Offset mark : No later than the warning signal, the Race committee will display D flag if the course includes an offset mark. A green flag means that mark is to be rounded and left to starboard. No green flag means it is to be rounded and left to port. This modifies Race signals. 10.3 Shortening and change of course, for the "Grand Raid" race : The flag "O" displayed next to a mark to be rounded means: after this mark is passed, you must go directly to the finishing line. A committee boat will make repetitive sounds to draw competitors attention. 10.4 Official rounding records at a rounding mark or gate for courses of the "Grand Raid" races: If a committee boat displays a 2nd substitute and is standing near a mark identified in course description, the committee boat and the mark are a gate where an official rounding record is made. Boats shall pass through that gate. If possible, this will be announced by VHF The RC may shorten a race according to RRS 32.1, or upon request of the Organizing Authority, and validate the race using the last official rounding records as arrival order (modifies RRS 32). If then, the RC decides to shorten the race, it will display flags S/H with 2 sound signals meaning: the race is shortened, and the last official rounding records will be the arrival order. The RC will, is possible, confirm these informations by VHF and the boats

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

S sur H accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant : « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée ». Le comité de course confirmera si possible ces indications par VHF et les bateaux devront rejoindre le port le plus rapidement possible à la voile.	are requested to go back ashore as soon as possible.
11 - MARQUES Les Marques sont définies en annexes 3.	11 MARKS Marks will be notified in appendix 3
12 - LE DEPART 12.1 Pour prévenir les bateaux qu'une course va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé(e) avec un signal sonore au moins cinq minutes avant l'envoi du signal d'avertissement. 12.2 LIGNE DE DEPART 12.2.1 La ligne de départ sera définie entre le mât arborant un pavillon orange à tribord sur le bateau comité et le côté parcours de la marque de bout de ligne à bâbord. 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Cela modifie la règle A4. 12.4 [DP] Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ. 12.5 Le Comité de Course pourra regrouper plusieurs Classes ou groupes sur un même départ. 12.6 En cas de conditions très défavorables, les bateaux comités aux extrémités des lignes de départ et/ou d'arrivée pourront se tenir en position en faisant usage de leur moteur. Les concurrents ne pourront pas demander réparation. Ceci modifie la règle 62.1(a). 12.7 LIGNE DE DEPART GRAND RAID La ligne de départ pour le Grand Raid sera tel que décrit en Annexe 3. 12.8 Le départ pour le Grand Raid se fera sous signal préparatoire « P ou U ». La pénalité pour infraction à cette règle sera d'une heure à ajouter au temps de course, ceci modifie la RCV 29.1	11 THE START 12.1 To alert boats that a race will shortly start, an orange flag will be displayed with one sound signal at least 5 minutes before the warning signal. 12.2 STARTING LINE 12.2.1 The starting line will be between staff displaying an orange flag on the race committee boats and the course side of the pin end mark on port. 12.3 A boat starting later 4 minutes after her starting signal will be scored DNS without a hearing. This changes RRS A4. 12.4 [DP] A boat whose warning signal has not been made shall avoid the starting area. 12.5 The Race Committee may group several classes or groups on the same starting sequence. 12.6 In case of very unfavourable conditions, the race committee boats on the starting line and/or on the finishing line may hold position by using engines. This will not be ground for a request for redress. This changes RRS 62.1(a). 12.7 STARTING LINE "GRAND RAID": The starting line for the "Grand raid" is described under Annexe 3. 12.8 The starting procedure for the "Grand Raid " will be under flag "P or u" as preparatory flag. A penalty of one hour for anyone penalised under P. This modified RRS 29.1
13 - CHANGEMENT DU BORD SUIVANT Il n'y aura pas de changement de parcours.	13 CHANGE OF THE NEXT LEG OF THE COURSE There will be no change of course.
14 - ARRIVEE La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le Bateau Comité et le	14 FINISH The finishing line will be between a staff displaying a blue flag on the Race committee boat

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

coté parcours de la marque d'arrivée.	and the course side of the finishing mark.												
15 - SYSTEME DE PENALITE [DP] Pour les infractions aux règles autres que celles du chapitre 2 et les RCV 28 et 31, la pénalité sera laissée à l'appréciation du jury.	15 PENALTY SYSTEM [DP] For breaches of rules other than part 2 and RRS 28 and 31, penalties are at the discretion of the jury.												
16 - TEMPS 16.1 Parcours 1 et 2 <table><tr><th>Classe</th><th>Temps cible</th><th>Temps limite pour finir après le premier de sa classe</th></tr><tr><td>Toutes classes</td><td>40 min</td><td>20 min</td></tr></table> 16.2 Les bateaux ne réussissant pas à finir ans le temps limite défini en IC16.1 seront classés DNF sans instruction (Ceci modifie les règles 35, A4 et A5 des RCV). 16.3 Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une demande de réparation. (Ceci modifie RCV 62.1(a)).	Classe	Temps cible	Temps limite pour finir après le premier de sa classe	Toutes classes	40 min	20 min	16 TIME LIMITS 16.1 Courses 1 and 2 <table><tr><th>Class</th><th>Target time</th><th>Time to finish after the first of her class</th></tr><tr><td>All classes</td><td>40 mn</td><td>20 mn</td></tr></table> 16.2 Boats failing to finish within the time limit as in SI 16.1 will be scored DNF without a hearing. This changes RRS 35, A4 and A5 16.3 Failure to meet the target time will not be ground for redress. This changes RRS 62.1(a).	Class	Target time	Time to finish after the first of her class	All classes	40 mn	20 mn
Classe	Temps cible	Temps limite pour finir après le premier de sa classe											
Toutes classes	40 min	20 min											
Class	Target time	Time to finish after the first of her class											
All classes	40 mn	20 mn											
17 – RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION 17.1 Les Formulaires de réclamations sont disponibles au secrétariat de course situé dans le hall du YC de CARNAC au rez-de-chaussée. Les réclamations et les demandes de réparation doivent y être déposées dans le temps limite de réclamation 17.2 Pour chaque classe ou groupe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau de la classe ou du groupe concerné a fini la dernière course du jour ou après l'envoi de l'aperçu/A ou N/A. 17.3 Des avis seront affichés dès que possible après l'heure limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle d'instruction du jury situé à l'étage du yacht club de Carnac et seront instruites dans l'ordre approximatif de dépôt dès que possible. 17.4 L'annexe T – Conciliation - s'applique. 17.5 Les infractions aux articles 12.4, 22, 24, 25 et 28 des présentes IC ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (Ceci modifie RCV 60.1(a)). Les pénalités pour ces infractions peuvent être plus légères qu'une disqualification si le Jury le décide [DP] 17.6 Le dernier jour de course une demande de réparation basée sur une décision de Jury devra être déposée pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée (Ceci modifie RCV 62.2). 17.7 Aucune réclamation d'un concurrent concernant les ratings ne sera acceptée après	17 PROTESTS AND REQUESTS FOR REDRESS 17.1 Protest forms are available at the race secretary office located in the hall of Y.C. CARNAC – Ground floor. Protests and requests for redress shall be delivered there within the protest time limit. 17.2 For each class or group the protest time will end 60 minutes after the last boat of the class or the group concerned has finished the last race of the day or after Ap/A or N/A have been displayed. 17.3 Notices will be posted as soon as possible after the protest time limit to inform competitors of hearings in which they are parties or named as witness. Hearings will be held in the Jury protest room located in the Y.C. CARNAC, 1 st floor, and will be heard in the approximate order they have been lodged as soon as possible. 17.4 Appendix T – Arbitration- will apply. 17.5 Breaches of SI 12.4, 22, 24, 25 et 28 shall not be grounds for a protest by a boat. This changes RRS 60.1(a). Penalties for these breaches may be less than disqualification if the Jury so decides (DP) 17.6 On the last day of racing a request for redress based on a Jury decision shall be delivered no later than 30 minutes after the decision was posted. This changes RRS 62.2 17.7 No protest for ratings may be lodged after the protest time limit on the first day of racing. This changes RRS 60.1.												

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

l'heure limite de dépôt des réclamations du 1 ^{er} jour de course (Ceci modifie RCV 60.1)	
18 CLASSEMENT 18.1 1 course sont nécessaires pour valider l'épreuve. 18.2 (a) quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans les courses. (b) quand 4 courses et plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans les courses en retirant son plus mauvais score.	18 SCORING 18. 1 race are required to be completed to validate the regatta. 18.2 (a) When fewer than 4 races have been completed, a boat score will be the total of her race scores. (b) When 4 or more races have been completed, a boat score will be the total of her race scores excluding her worst score.
19 - [DP] [NP] REGLES DE SECURITE 19.1 Contrôles de sortie en mer et de retour à terre des voiliers : Par mesure de sécurité, à chaque sortie et retour à terre ou l'envoi de l'AP/A ou N/A y compris lors d'un retour à terre signalé par un pavillon "AP/H ou N/H", un émargement sera mis en place, pour chacun des groupes ou Classe. Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par un membre de l'équipage du bateau, avant le départ sur l'eau et au retour à terre. 19.1.1 Un émargement (sortie) sera mis en place par la fourniture s'une balise à chaque concurrent. Cette balise devra être portée et maintenue au pied de mat (et sécurisé) depuis la mise à l'eau jusqu'au retour à terre. 19.1.2 Cette fourniture de balise sera ouverte 2h00 avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour. 19.1.3 Pénalités sans instruction (modification RCV 63.1). - Défaut de port de la balise sur l'eau, 10 pts de plus sur les points de la 1ère course du jour sans aller au-delà des points alloués par une DSQ. - Défaut de retour de la balise, 10 pts de plus sur les points de la dernière course du jour sans aller au-delà des points alloués par une DSQ. - Pour le raid, faute d'émargement aller ou retour une DNE sera appliquée. 19.1.4 Heures limites pour récupérer et / ou rendre la balise : : Au départ : heure du premier signal de départ de la première course du jour. Au retour à terre : 60 minutes après l'arrivée du dernier ou de l'envoi de l'Aperçu/A ou N/A ou aperçu/H ou N/H. 19.2 Un concurrent qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible sur l'eau et WTSP et/ou par SMS au n° : 06 09 66 62 48 et doit retourner sa balise au plus tôt.	19 [DP] [NP] SAFETY REGULATION 19.1 Sign-out and sign-in : For safety reason, each time leaving the harbour and returning ashore or flag "AP/A or N/A" hoisted, including returns ashore indicated by a flag "AP / H or N / H" flags, a signing in will be established for each group or class. This check-in is mandatory and must be done by a member of the crew of the boat before leaving the harbour and after back ashore. 19.1.1 Sign in and sign out will be made by providing a beacon to each competitor. This beacon will have to be kept and secure an the mast when leaving the parking to the return as home. 19.1.2 Delivery of the beacon will be open 2h00 before the scheduled time for the first warning signal of the day. 19.1.3 Penalties for not carrying the beacon, Failure to sign out, 10pts added on the first race of the day without exceeding a DSQ. Failure to return beacon, 10pts added on last race of the day without exceeding a DSQ - For the raid, failure to sign in and / or out a DNE will apply. 19.1.4 Time limit to receive or return beacons: Sign-out: Time of first starting signal of the first race of the day. Sign-in: 60 minutes after the arrival of the last of the class or group, or after Ap/A, N/A, Ap/H or N/H. 19.2 A competitor who retires from a race shall notify the race committee as soon as possible on the water and by WTSP group and / or by SMS at the following number: 0609666248 and must return beacon as soon as possible.
20 - [DP] [NP] REMPLACEMENT D'EQUIPIER OU D'EQUIPEMENT 20.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable par le	20 [DP] [NP] REPLACEMENT OF CREW OR EQUIPMENT 20.1 Substitution of competitors will not be allowed without prior written approval of the

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

président du Comité de Course. 20.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du président du CC. Ces demandes lui doivent être faites à la première occasion favorable.	Race Committee Officer. 20.2 Substitution of damaged or lost equipment will not be allowed unless approved by the RCO. Requests for substitution shall be made to the RCO at the first reasonable opportunity.
21 - [DP] [NP] CONTROLE DE JAUGE ET D'EQUIPEMENTS 21.1 Un bateau et son équipement doivent être en conformité avec les règles de classe et les instructions de course. 21.2 Les ratings utilisés pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription, seront affichés à 11h00 le vendredi 29 Avril au tableau officiel.	21. [DP] [NP] EQUIPMENT AND MEASUREMENT CHECKS 21.1 A boat or equipment shall comply with the class rules and SI. 21.2 The ratings used to calculate corrected times, as reflected in the statements of competitors during registration will be posted on the official notice board at 11:00 on Friday 29th of April.
22 - [DP] [NP] PUBLICITE La régulation 20 de World Sailing (code de publicité) modifiée par le règlement de la FFV s'applique.	22 [DP] [NP] ADVERTISING World Sailing regulation 20 modified by FFV will apply.
23- BATEAUX OFFICIELS 23.1 Les bateaux officiels seront identifiés comme suit : Jury/Juges pavillon « JURY » Bateaux du CC Flamme ou sigle YCC Bateaux de surveillance – veste Jaune portée par le pilote 23.2 Des bateaux pointeurs peuvent être stationnés à proximité de chaque marque et de l'arrivée. L'absence de bateau pointeur ne peut donner lieu à demande de réparation. (Ceci modifie RCV 62.1(a)).	23 OFFICIALS BOATS 23.1 Official boats will be marked as follows: Jury/Judges – yellow flag with letter "JURY" Race Committee – YCC pennant or YCC written on boats Rescue – Yellow Jacket worn by driver. 23.2 Official boats may be close to every mark and close to the Finishing Line. The absence of such a boat will not be ground for a request for redress. This changes RRS 62.1 (a).
24 - [DP] [NP] BATEAUX ACCOMPAGNEURS 24.1 Les bateaux des directeurs d'équipes, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ, jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course ait signalé un retard, un rappel général ou une annulation. 24.2 La pénalité pour non-respect de cette exigence pourra aller de 5 points à DSQ ajoutées au score de tous les voiliers associés au bateau en infraction après instruction. 24.3 Les bateaux accompagnateurs voulant intégrer le dispositif de sécurité devront s'inscrire auprès de l'organisation au secrétariat de l'étage du Yacht Club de Carnac et le pilote devra porter un gilet jaune fluorescent mis à disposition par l'organisation contre une caution. Ils devront impérativement le retourner à la fin de l'épreuve.	24 [DP] [NP] SUPPORT BOATS 24.1 Team leaders, coaches and other support boat shall not be in the area where boats are racing from the time of the preparatory signal for the first class to start until all boats have finished or the race committee signals a postponement, general recall or abandonment. 24.2 The penalty for a breach of that rule may be from a minimum of 5 points to DSQ after hearing added to the score of every boat supported by the infringing boat. 24.3 Support boats intending to be included in the safety organization, shall be register to the YCC secretariat and the driver shall wear the fluorescent yellow waistcoat provided by OA (a fee deposit). This yellow fluorescent waistcoat must be returned at the end of the event.

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

24.4 Tous les bateaux accompagnateurs sont soumis à la RCV 4.	24.4 Support boats are bound by the RRS 4.
25 - [DP] [NP] COMMUNICATION RADIO Uniquement autorisé sur le raid.	25 [DP] [NP] RADIO COMMUNICATION Authorized only during the "Grand Raid" race.
26 - PRIX 26.1 Courses : Les trois premiers des groupes de classements généraux ainsi que le premier de chaque classe, par extraction, réunissant un minimum de 12 inscrits recevront un prix. 26.2 L'organisateur se réserve le droit d'attribuer d'autres prix.	26. PRIZES 26.1 Races: the top 3 of each ranking from general results and the first of each class by extraction, with a minimum of 12 boats will be awarded prizes. 26.2 The organizer reserves the right to award more prizes
27 - DECHARGE DE RESPONSABILITE 27.1 Les concurrents participent à la régate à leurs propres risques et sous leur seule responsabilité ainsi que cela est précisé dans RCV 3 « Décision de courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité pour perte, dommage matériel, blessure ou tout autre désagrément qui pourrait survenir aux personnes ou aux biens, tant à terre que sur l'eau, en tant que conséquence à la participation aux régates réglementées par ces Instructions de Course. 27.2 Afin d'attester la prise de connaissance du règlement de "l'Eurocat 2023", chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : "J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve".	27 DISCLAIMER 27.1 Competitors participate in the regatta entirely at their own risk and responsibility. Attention is drawn to RRS 3 "decision to race". The organizing authority will not accept any liability for loss, damage, injury or inconvenience that might occur to persons and goods, both ashore and at sea, as a consequence of participation in the races covered by these sailing instructions. 27.2 Every competitor must sign, when he is completing his entry form, the sentence "I agree to be bound by the racing rules of sailing and by all other rules that govern this event."
28 [DP] [NP] Evacuation des détrit Les bateaux ne doivent pas jeter leurs détrit dans l'eau. Ceux-ci devront être gardés à bord ou déposés sur les bateaux Comité (RCV55).	28 [DP] [NP] Trash disposal Boats shall not put trash in the water. Trash may be kept on board or put in official boats RRS55.

ARBITRES / REFEREES :

Présidents de Comité de Course / Course Race Officers :

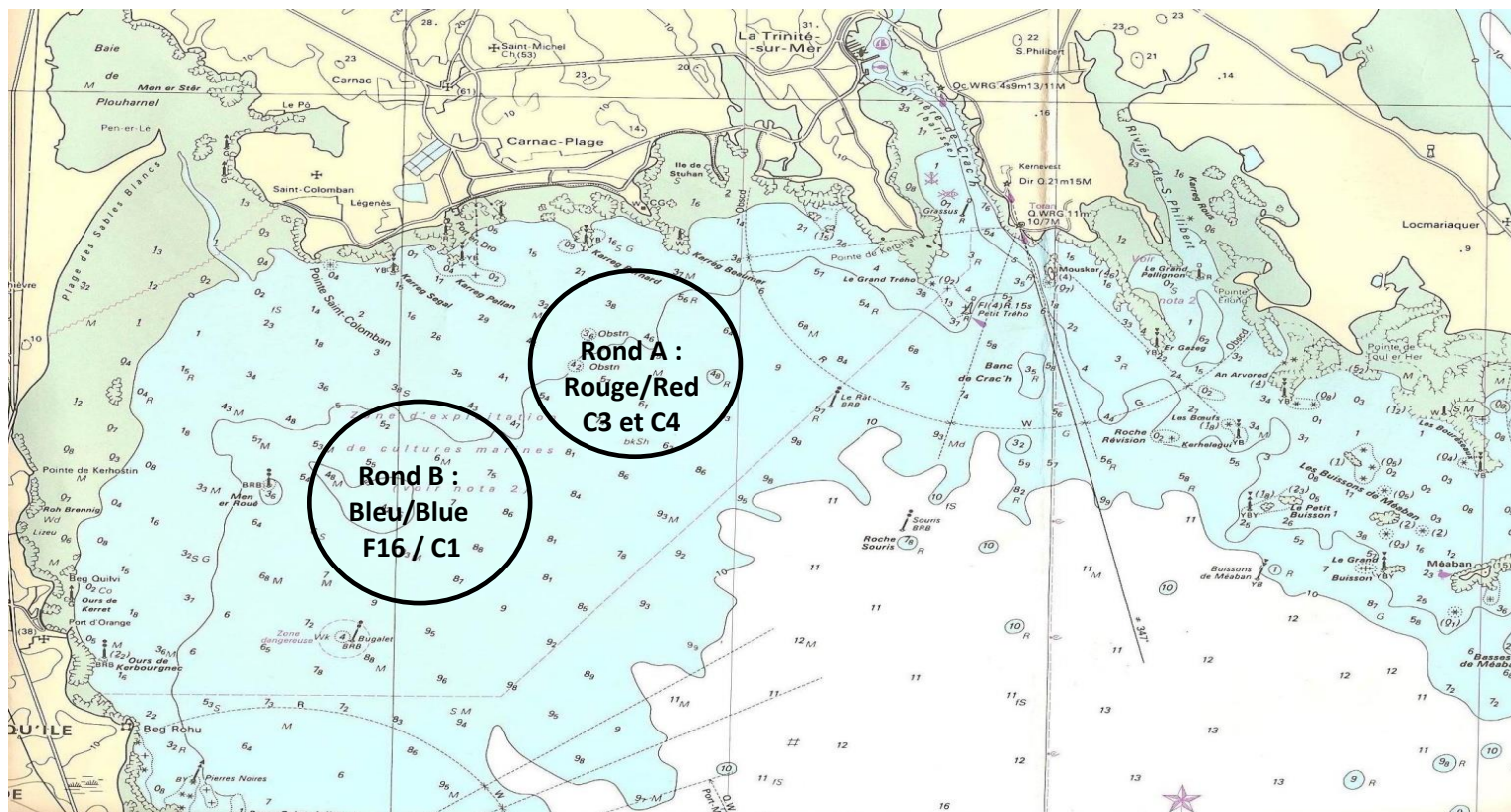
Guy TOUREAUX (Rond B Bleu/Blue)

Patrick LONGUET (Rond A Rouge/Red)

Président du jury / Jury Chairman: Claude PETIT

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –
MISE A JOUR 28/04/2023
EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

Annexe 1 / Appendix 1



EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 – MISE A JOUR 28/04/2023 EMARGEMENT : 06.09.66.62.48



Règles techniques et de sécurité des supports à foils

Dispositions obligatoires pour les supports « à foils »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.
- Le port d'un casque est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

La date d'effet des dispositions obligatoires est fixée au 1^{er} septembre 2015.

Dispositions recommandées pour les supports « à foils »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est recommandé en toutes circonstances.
- Le port d'un casque est recommandé en toutes circonstances.
- La norme EN 1385 est recommandée pour le casque.
- Le port d'un vêtement ou équipement individuel de protection contre les chocs (combinaison isotherme renforcée, équipement individuel de flottabilité renforcé,...) est recommandé.
- Sur les parcours de course à la voile, les zones de course des voiliers, engins ou planche à voile à foils sont autant que possible préservés des routes de collisions prévisibles avec d'autres voiliers, engins ou planches à voile, et bateaux, à l'exception des bateaux d'organisation, d'arbitrage, d'encadrement ou de surveillance et d'intervention, dont les pilotes sont informés de la conduite à tenir dans le cadre de leurs fonctions et équipés en conséquence.

La date d'effet des recommandations est immédiate.

Le conseil d'administration (CA) mandate le bureau exécutif (BE) pour adapter ces règles si nécessaire et disposer ainsi de la réactivité nécessaire. En cas de modifications substantielles, la décision du BE s'appliquera aussitôt que nécessaire et fera l'objet d'une validation a posteriori par le CA. Dans tous les cas, le BE rend compte au CA suivant des dispositions éventuellement prises dans l'intervalle.



Technical and Safety Rules for Foil-Equipped Crafts

Mandatory Provisions for Foil-Equipped Crafts

- A personal flotation device (PFD) shall be worn in competition, from the departure until the return ashore.
- A helmet shall be worn in competition, from the departure until the return ashore.

These mandatory provisions are effective from 01 September 2015.

Recommended Provisions for Foil-Equipped Crafts

- It is recommended to wear a PFD in all circumstances.
- It is recommended to wear a helmet in all circumstances.
- EN 1385 is the recommended standard for helmets.
- It is recommended to wear an impact protection personal clothing or equipment (reinforced insulated suit, reinforced PFD...).
- On sailing racing courses, the racing areas for foils-equipped boats, crafts or boards are, as far as possible, established apart from foreseeable collision courses with other sailboats, crafts, sailboards and other boats, except for boats of race organization, race officials, support persons or safety boats, whose pilots are informed of the actions to be taken in the course of their functions and are equipped accordingly.

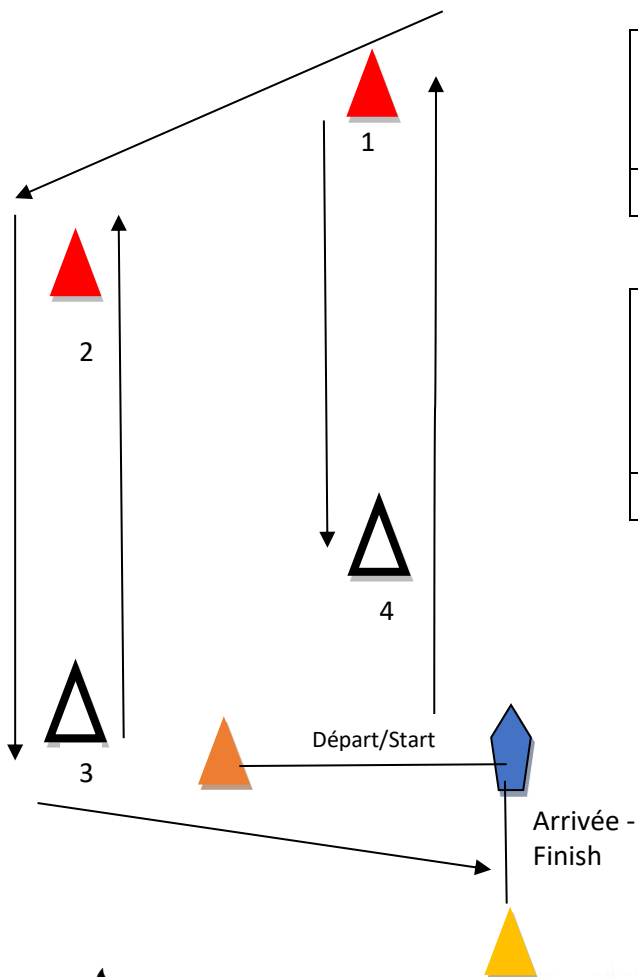
These recommendations are effective immediately.

The Governing Council (GC) mandates the Executive Board (EB) to adapt these rules if needed, with the necessary responsiveness. In case of substantial changes, the EB's decision will apply as soon as necessary and will be then subsequently validated by the GC. In any case, the EB reports to the next GC on arrangements potentially made in the meantime.

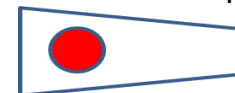
EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –
MISE A JOUR 28/04/2023
EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

Annexe 3 / Appendix 3

Parcours construit Rond A Rouge / Technical Course Zone A Red / C3 – C4



Parcours 1 / course 1 : Flamme numérique 1/ Numerical pennant 1



Départ/ Start – 1 - 4 – 1 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Parcours 2 / course 2 : Flamme numérique 2/ Numerical pennant 2



Départ/ Start – 1 - 2 – 3 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Marques de Départ Starting line	Bateau Comité + Bouée Orange
Marque 1	Bouée rouge
Marque 2	Bouée rouge
Marque 3	Bouée Blanche bouteille de lait
Marque 4	Bouée Blanche bouteille de lait
Marques d'Arrivée Finishing line	Bateau Comité+ bouée jaune

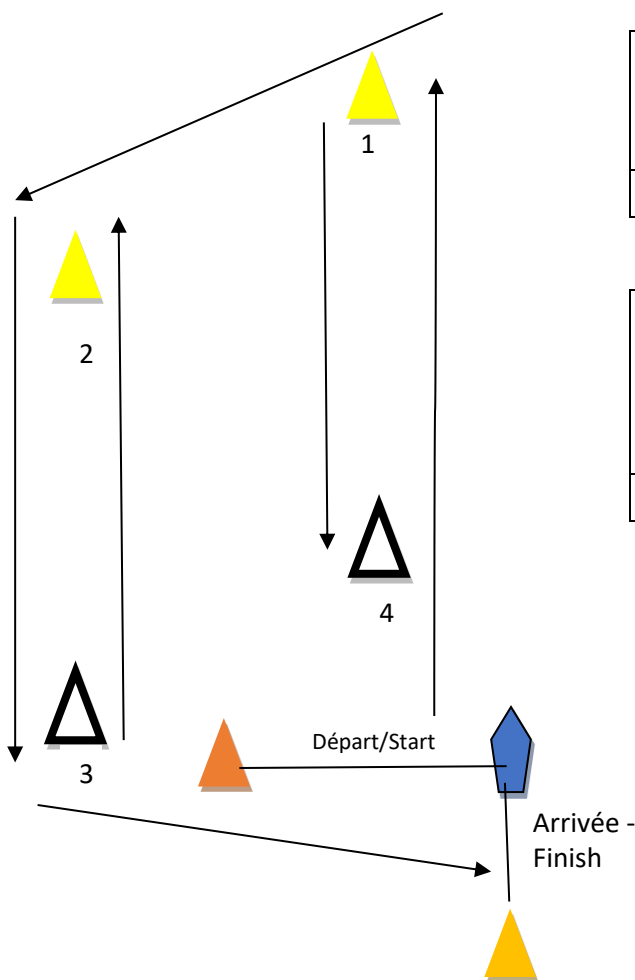
EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

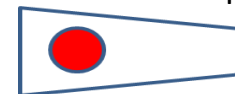
EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

Annexe 3 / Appendix 3

Parcours construit Rond B Bleu/Technical Course Zone B Blue / C1 – F16 – N15



Parcours 1 / course 1 : Flamme numérique 1/ Numerical pennant 1



Départ/ Start – 1 - 4 – 1 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Parcours 2 / course 2 : Flamme numérique 2/ Numerical pennant 2



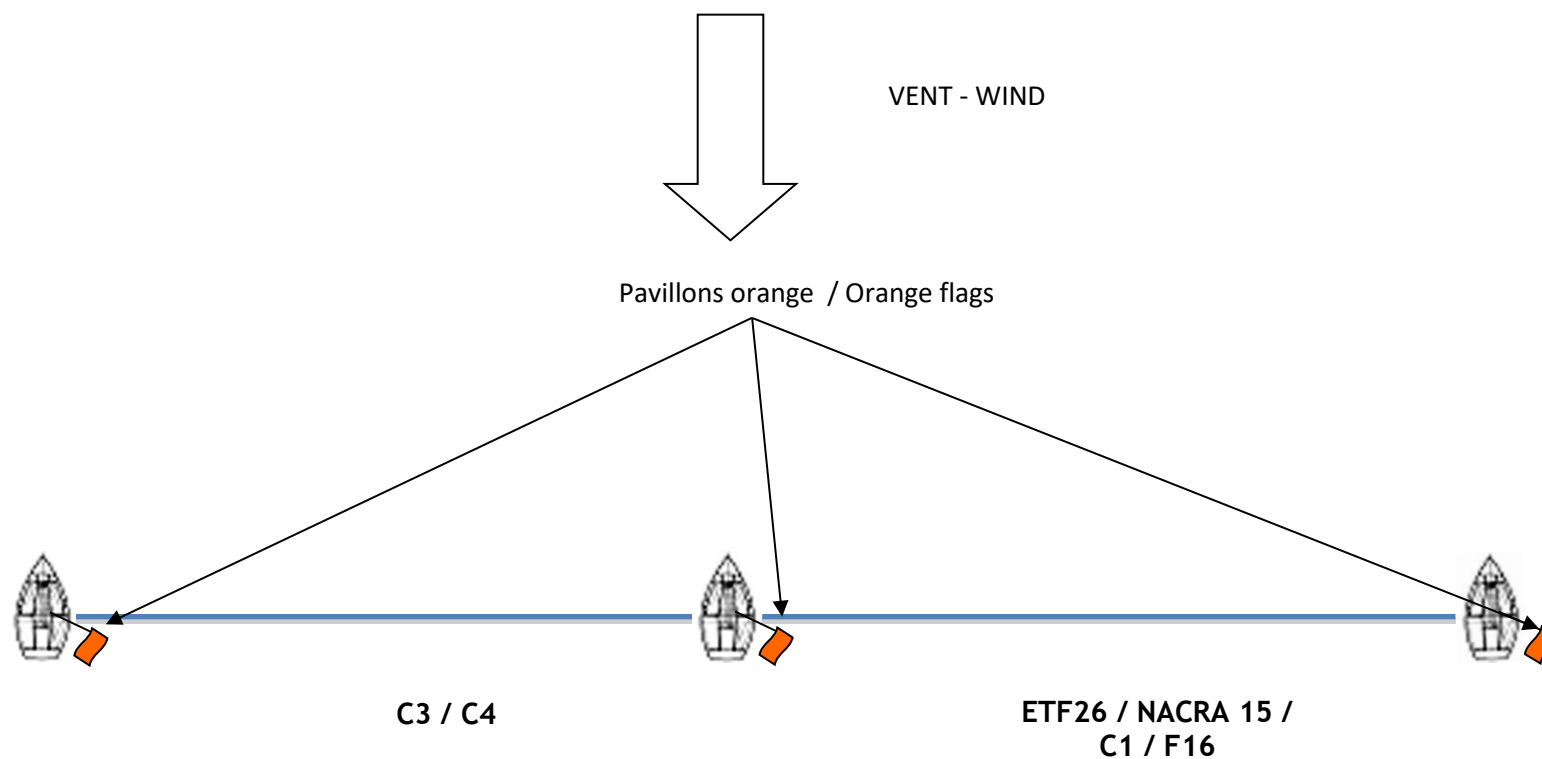
Départ/ Start – 1 - 2 – 3 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Marques de Départ Starting line	Bateau Comité + Bouée Orange
Marque 1	Bouée jaune
Marque 2	Bouée Jaune
Marque 3	Bouée blanche YCC
Marque 4	Bouée blanche YCC
Marques d'Arrivée Finishing line	Bateau Comité + Bouée Jaune

EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –
MISE A JOUR 28/04/2023
EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

Description ligne de départ Grand Raid Eurocat : **Signalée par les pavillons orange sur les bateaux Comité de Course.**

Grand Raid Eurocat starting line description : **Between staffs displaying orange flags on the race committee boats.**



EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –
MISE A JOUR 28/04/2023
EMARGEMENT : 06.09.66.62.48



EUROCAT 2023 ET NATIONAL F16 – Du 29 Avril au 1er Mai 2023 –

MISE A JOUR 28/04/2023

EMARGEMENT : 06.09.66.62.48

PAVILLONS



Nouveau pavillon

Le pavillon U peut être mis à la place du noir.
Dans ce cas le départ anticipé est annulé si
rappel général ou annulation de la course.



Pavillon O

Le pavillon « O » envoyé au voisinage d'une
marque à contourner signifie : « *après le
passage de cette marque, rejoignez
directement la ligne d'arrivée* ».

RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX PAVILLONS DE REGATE			
 Aperçu Retard ou arrêt de procédure Affiché 1mn avant envoi signal d'avertissement	 Pavillon orange Ligne départ 5mn minimum avant signal d'avertissement	 Pavillon de série Signal d'avertissement pour la série devant prendre le départ	 Pavillon P Etre sous la ligne au moment du départ Retour sous la ligne si le départ a été anticipé
 Pavillon I Interdiction de franchir la ligne de départ dans la dernière mn Retour par l'extérieur	 Pavillon Z Pénalité de 20% sur les points de la manche si le départ a été anticipé	 Pavillon noir Disqualification pour la manche en cas de départ anticipé suivant la règle de la minute	 Pavillon X Rappel individuel si un ou plusieurs concurrents identifiés en cas de départ anticipé
 1er substitut Rappel général si plusieurs concurrents non identifiés en cas de départ anticipé	 Pavillon bleu Arrivée Noter le numéro de voile plus l'heure d'arrivée en cas de temps compensé	 Aperçu sur H Courses retardées Instructions à terre	 Aperçu sur A Plus de courses aujourd'hui Retour à terre
 N sur H Courses annulées Instructions à terre	 N sur A Courses annulées Plus de courses aujourd'hui	 Pavillon N Les courses en cours sont annulées Rejoignez la ligne de départ	 Pavillon S Réduction de parcours
 Pavillon C Parcours modifié +/- ou nouveau cap pour atteindre la marque suivante	 Pavillon M Signale qu'une marque manquante a été remplacée	 Pavillon L A terre : avis affiché pour les concurrents En mer : venez à proximité ou suivez ce bateau	 Pavillon Y Equipement de flotabilité obligatoire
 Pavillon du club	 Flammes identifiant les bateaux du comité de course suivant les ronds	 Flamme numérique 1 Flamme numérique 2	 Flamme numérique 3 Flamme numérique 4